
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMPT - PACIFIQUE (C-FR0007492681)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Puteaux, le 27 août 2019.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds **COMPT-PACIFIQUE** (ci-après l'« OPCVM »), Fonds conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

A compter du 02 septembre 2019 (date de prise d'effet), la documentation réglementaire de votre OPCVM (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et prospectus) tiendra compte :

- du nouvel indice de référence : l'indice composite 50% Topix et 50% FTSE World Asia Pacific ex Japan est remplacé par l'indice **MSCI AC Asia Pacific Net Total Return**. L'indice MSCI AC Asia Pacific est un indice boursier représentatif des grandes et moyennes capitalisations des pays développés et des marchés émergents d'Asie-Pacifique ;
- de la mise à jour de l'objectif de gestion parallèlement au changement d'indice ;
- de la possibilité pour notre équipe de gestion d'investir sur les marchés des actions chinoises (Shanghai Hong – Kong Stock Connect et Shenzhen Hong – Kong Stock Connect) **à hauteur de 15% maximum de l'actif net de votre OPCVM ;**
- de la mise à jour du profil de risques de votre OPCVM. Compte tenu de la possibilité de cet investissement, nous avons **indiqué les risques associés à un investissement sur les marchés chinois des actions ;**
- de la révision (mise à jour) du processus de gestion appliqué dans le cadre **de l'expertise Rosenberg Equities.**

Nous attirons votre attention sur le fait que ces modifications ne constituent pas une mutation et ne requiert pas, en conséquence, ni l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») ni une action spécifique de votre part. **Il est précisé que la stratégie d'investissement reste la même et que l'objectif de gestion recherché par notre équipe de gestion n'est pas modifié. Votre OPCVM, nous le rappelons, s'adresse à des investisseurs cherchant à exposer leur investissement sur les marchés actions des pays développés et émergents de la zone Asie – Pacifique.**

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : www.axa-im.fr à compter du 02 septembre 2019 prochain.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sinc eres salutations

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS